

Le gisement tardenoisien de l'Allée Tortue, à Fère-en-Tardenois (Aisne)

René Parent

Citer ce document / Cite this document :

Parent René. Le gisement tardenoisien de l'Allée Tortue, à Fère-en-Tardenois (Aisne). In: Bulletin de la Société préhistorique française. Études et travaux, tome 64, n°1, 1967. pp. 187-208;

doi : <https://doi.org/10.3406/bspf.1967.4111>

https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1967_hos_64_1_4111

Fichier pdf généré le 08/09/2020

Le gisement tardenoisien de l'Allée Tortue à Fère-en-Tardenois (Aisne)

PAR

René PARENT *

Le gisement de l'Allée Tortue se trouve à 1,300 km au Nord de la ville de Fère-en-Tardenois sur une faible pente sableuse à quelques dizaines de mètres à l'Est d'un marécage traversé par le « Ru de la Pelle », petit ruisseau affluent de la rive droite de l'Ourcq. Le lieu-dit est une clairière couverte de bruyères et parsemée de quelques bouleaux et résineux au milieu d'un bois d'ailleurs très clair mais devenant plus dense vers la bordure extérieure du site, près des terres limoneuses. Nous sommes ici dans le « Parc de l'Ancien Château de Fère », vaste étendue sableuse entourant le marécage, d'une superficie d'environ 160 ha et qui était entourée d'un mur encore en partie visible édifié vers le XVI^e siècle. Le marécage actuel était alors aménagé en étang d'une quarantaine d'hectares de superficie par la construction d'une digue sur laquelle passe la route reliant la ville à la gare.

Le site est bien connu des préhistoriens puisque c'est là que M. Vielle commençait ses prospections en 1879 et remarquait les trapèzes qui devaient porter son nom (VIELLE, 1890). En 1933, Monsieur Raoul Daniel y étudiait l'atelier du « Parc de l'Ancien Château », à quelque six cents mètres du gisement qui nous intéresse ici, ainsi que les ateliers du « Mont Madame », du « Mont Blanc », de l'autre côté du marécage, à l'emplacement de la sablière actuelle (DANIEL R., 1933). Plus récemment nous signalions la mise au jour de nouveaux gisements dans cette même sablière et au sommet du « Mont Pigeon », aujourd'hui détruits (PARENT R., 1962).

Cet ensemble s'inscrit à son tour dans ce vaste groupe de gisements orientés du Sud-Ouest au Nord-Est depuis la « Sablonnière » de Coincy jusqu'aux grands gisements de Montbani près de Mont-Notre-Dame. Le revers de côte séparant le plateau de la Haute-Brie finissante de celui du Soissonnais et que l'on peut suivre de Meaux à Fismes est responsable d'une telle orientation. Bien que déchiqueté et présentant une dénivellation assez faible, ce talus

* Tous les dessins qui illustrent cet article sont de l'auteur.

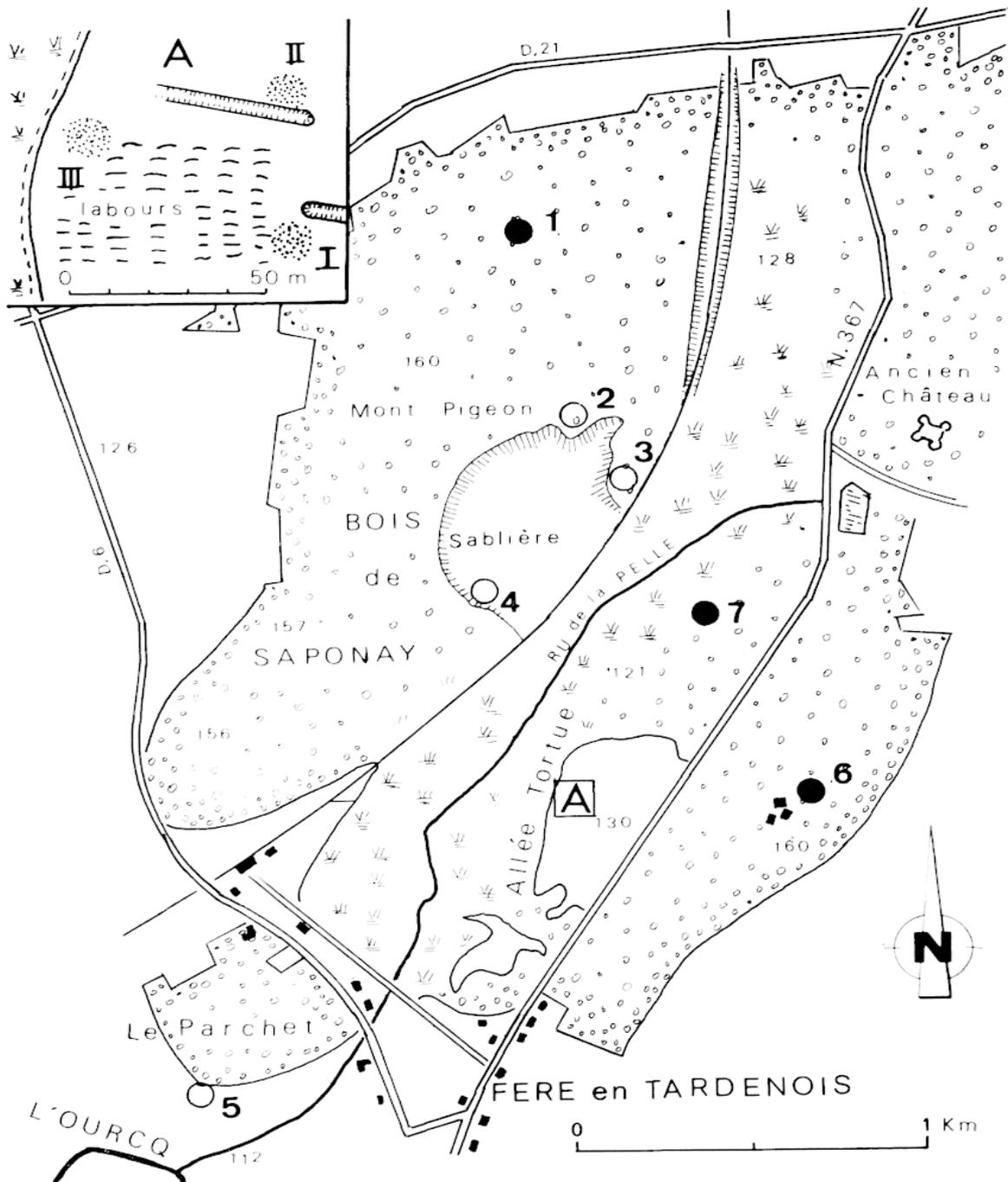


Fig. 1. — « Le Parc de l'Ancien Château ». Cercles pleins : gisements tardenoisien, cercles clairs : gisements détruits. 1 : Bois de Saponay ; 2 : Mont-Pigeon ; 3 : Sablière ; 4 : Le Mont-Blanc ; 5 : Le Parchet ; 6 : Chalet de Bruyères ; 7 : Le Parc (R. Daniel) ; A : Gisement de l'Allée Tortue, détails reportés en cartouche.

tranche une importante séquence géologique depuis les calcaires de Brie au sommet jusqu'au niveau supérieur des calcaires grossiers du Lutétien à la base, mais où dominant les sables et grès de Beauchamp qui s'étalent largement au pied de la côte. Outre les étendues sableuses qui ont retenu les Tardenoisien, probablement en raison des clairières qui devaient subsister en ces milieux sableux, les silex variés provenant des différents niveaux se retrouvent dans les dépôts de pente si bien que la recherche de ce matériau ne pouvait entraîner de grands déplacements.

Circonstances de la découverte.

Deux tranchées larges et profondes creusées au cours de la première guerre mondiale probablement pour le passage d'une voie ferrée, traversaient la clairière révélant la présence de silex taillés. En 1958, un défrichage de bruyères suivi de labours mettait au jour une partie du gisement d'abord prospecté en surface par notre Collègue M. Rigaux, de Laon, qui devait nous remettre pour étude le mobilier recueilli.

Deux lentilles de forte densité correspondant à des ateliers se distinguaient aux extrémités est et ouest du labour (Ateliers I et III, fig. 1). La première (Atelier I) située à proximité de la première tranchée utilisée comme dépôt d'ordures devait être fouillée par notre collègue J. Hinout à qui nous avons montré le site (HINOÛT J., 1962) (1). Le second atelier, objet de cette étude, était révélé par l'autre tranchée à son tour menacée. Nous devions le fouiller en 1964 après la venue sur les lieux de Monsieur R. Agache, Directeur de la Circonscription (2) et avec l'aimable autorisation du propriétaire des lieux, Monsieur Courvoisier, que nous tenons à remercier ici.

La fouille.

La fouille devait débiter en bordure de la tranchée où la coupe laissait deviner une zone plus riche en silex. Elle fut conduite sur une surface de 6 m sur 9 m. Chaque mètre carré préalablement piqueté fut décapé à la truelle par tranches horizontales puis tamisé. Les pièces étaient marquées à mesure de leur mise au jour et pointées sur le plan. La totalité des éclats et déchets de chaque carré était déposée dans autant de sachets afin de faciliter des études ultérieures plus détaillées.

Le mobilier recueilli constitue un ensemble assez homogène qui ne peut guère être suspecté de contamination extérieure ni de mélange avec les ateliers voisins. Mais la faible profondeur de la couche archéologique en contact avec les racines de bruyères qu'il a fallu

(1) Dans sa publication, M. J. Hinout désigne ce gisement sous le toponyme « Ru de la Pelle ». En réalité l'ensemble des trois ateliers est situé au lieu-dit cadastral « Allée Tortue », (parcelle 82, section A). Le seul lieu-dit « Ru de la Pelle » se trouve à 2 km de là, au confluent de ce ruisseau et de l'Oureq, de l'autre côté de la ville, et ne contient par ailleurs aucun gisement tardenoisien.

(2) Autorisation n° 292 du 14 avril 1964.

arracher ne devait pas toujours permettre un pointage aussi rigoureux que nous l'eussions désiré. Le contour nébuleux de l'atelier n'a pas permis non plus un ramassage intégral : au-delà d'une certaine limite nous courions le risque de recueillir des pièces égarées provenant d'un gisement voisin. Aussi nous en sommes-nous tenus à la présence du petit cailloutis associé généralement aux industries et qui souligne l'emplacement des ateliers. Au-delà, la densité des silex diminue d'ailleurs rapidement et parfois même brutalement. Notre atelier se présente alors sous une forme subovale de 10 m sur 6,50 m orienté dans le sens nord-ouest, sud-est. Mais il convient de tenir compte de la partie détruite par la tranchée, vraisemblablement assez mince.

L'examen de la répartition des pièces est quelque peu décevant : c'est à peine si nous distinguons un groupe un peu plus dense de pièces et d'éclats accompagnés de nucléus, à chaque extrémité de l'atelier, alors que les microburins, lames et pièces brûlées sont uniformément réparties. Nous n'avons trouvé aucune trace de foyer ni de charbons, mais dans la partie nord-est, le cailloutis plus abondant présentait des taches évidentes de calcination, sans que la répartition des pièces en soit influencée. Ce petit cailloutis de la grosseur moyenne d'une noix, formé de débris de meulière et de grès semble avoir pour origine des pierres de foyer éclatées par le feu, comme nous avons pu le constater sur des foyers restés en place au cours de fouilles récentes et encore inédites. Ici, le gisement a pu rester assez longtemps à l'air, ainsi qu'en témoigne le cacholong des silex, pour que les foyers se trouvent éparpillés, mais il ne semble pas qu'ils aient été perturbés par une action humaine postérieure à son dépôt malgré la faible épaisseur des sédiments, ces lieux stériles ne paraissant pas avoir été cultivés et les silex ne présentant aucune tache de rouille (3). Aucune structure non plus ne laissait supposer l'existence de cabanes. A part quelques pièces remontées à la surface du sol par les animaux fouisseurs ou le travail des racines, la couche archéologique se trouvait à une profondeur constante.

Le sol.

Lors d'un premier sondage sur le bord de la tranchée en 1961 nous avons pu observer la coupe suivante :

- Horizon gris, meuble (terre de bruyère) : 8 cm.
- Sables gris, compacts : 10 cm.
- Sables blancs, meubles, mêlés à la base au petit cailloutis de grès de meulière : 15 à 17 cm.

L'industrie se trouvait à une profondeur de 30 à 35 cm de la surface du sol, mêlée au cailloutis et reposant sur la croûte noire et durcie d'un horizon aliotique (fig. 2).

Peu de temps après ces observations un incendie de bruyères mettait le sol à nu et celui-ci, sous l'effet des pluies, du piétinement des nombreux promeneurs, s'est tassé et durci. En même temps

(3) Les labours actuels, d'ailleurs très limités, n'ont d'autre objet que la culture du sarrazin destiné à la nourriture sur place des faisans.

l'horizon humique superficiel disparaissait et le niveau de sables blancs s'amenuisait de sorte que le niveau archéologique se trouve aujourd'hui à vingt ou vingt-cinq centimètres environ de profondeur sous un sable gris très compact.

Une faible partie de l'industrie et du cailloutis se trouvait parfois incluse dans les premiers centimètres de la croûte aliotique. Les silex étaient alors altérés et friables, parfois même pulvérulents. Quelques pièces n'ont pu, de ce fait, être recueillies entières.

A 65-70 cm de la surface se trouve un dépôt de pente constitué de plaquettes de meulière compacte au sein de sables ocrés absolument stériles. Ce dépôt, qui affleure en quelques points de la partie haute du site, se poursuit sous le marécage dans toute sa largeur, mais horizontalement et sans solution de continuité comme il peut être observé actuellement à l'occasion de travaux d'aménagement d'un plan d'eau, à quelques dizaines de mètres du petit atelier fouillé en 1933 par Monsieur Raoul Daniel. Au milieu du

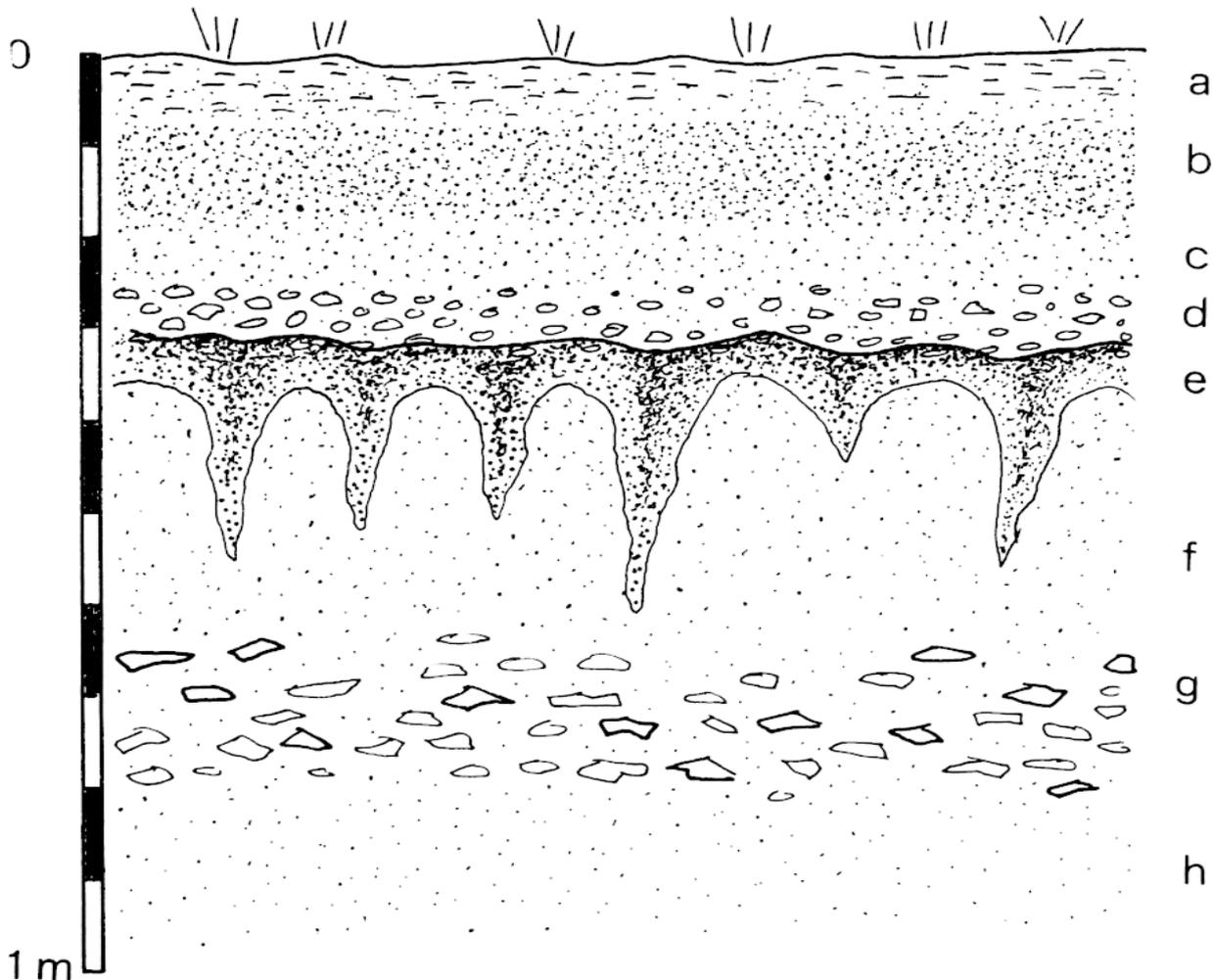


Fig. 2. - Coupe de l'Atelier II. a : sable humifère ; b : sable gris compact ; c : sable clair meuble ; d : petit cailloutis avec industrie ; e : croûte aliotique ; f, h : sable jaunâtre, stérile ; g : dépôt de pente.

marécage la tourbe atteint une épaisseur de 1,20 m et repose sur ce cailloutis qui la sépare d'un niveau sableux. Tourbe très noire et compacte à la base sur une épaisseur de 30 cm, devenant ensuite plus claire avec racines et rhizomes enchevêtrés.

Le mobilier recueilli.

INVENTAIRE.

Grattoirs sur éclats	8	
» sur bout de lamelle	3	
» nucléiformes	7	
Râcloir	1	
Raclette	1	
Eclats denticulés	7	
» retouchés	24	
» utilisés	2	
Pièces esquillées	8	
Perçoirs	10	
Burins dièdres	12	
» sur troncature	3	
Lames à coche	1	
» à troncature oblique	6	
» à retouches latérales continues	5	
Couteaux à dos	2	
Lamelles à coche	1	
» à coche unique cassée	13	
» retouchées	7	
» à retouches émoussantes	24	
» à troncature concave	1	
» à troncature transversale	1	
» à troncature oblique	17	
» cassées, à troncature oblique	11	
» à cran	1	
» à bord abattu	5	
» à bord abattu, tronquée	2	
Fragments de lamelle à bord abattu	3	
Lames et lamelles à coches et retouches unilatérales	199	
» et lamelles à coches et retouches jumelles	54	
» et lamelles à coches et retouches décalées	74	514
Triangles scalènes	3	
Triangles isocèles	1	
Pointe du Tardenois	1	
Trapèzes rectangles	39	
» de Vielle	31	
» asymétriques	13	
» symétriques	5	
Rhomboïdes longs	6	
Rhomboïdes courts	3	
Armatures de type danubien	10	
Divers	3	
Armatures de flèches à tranchant transversal (néolithiques).	2	116
<i>Total des pièces retouchées</i>		<u>630</u>
Nucléus pyramidaux	11	
» prismatiques	10	
» globuleux	8	
» informes	10	
» brûlés	20	

Tablettes et éclats d'avivage	83	142
Lames entières	37	
Lames raccourcies	23	
Corps de lames	31	
Lames à bulbe enlevé	18	109
Lamelles entières	259	
Lamelles raccourcies	535	
Corps de lamelles	529	
Lamelles à bulbe enlevé	49	
» utilisées	158	1 530
Extrémités proximales de lames	34	
» distales de lames	76	
Débris de lames	13	123
Extrémités proximales de lamelles	752	
» distales de lamelles	1 088	
Débris de lamelles	668	2 508
Microburins proximaux	56	
» distaux	53	
» de corps	50	
» sur outils (Krukowski)	7	
» indéterminés	2	168
Chutes de burins	12	
Eclats et débris	4 238	4 250
<i>Total des silex non retouchés</i>		8 830

Description.

Une partie de ces pièces et éclats est affectée d'un cacholong blanc parfois épais de 2 mm dans la proportion de 52 %. Le reste est tiré de silex assez variés : gris 30 %, noir 5 %, brun avec patine blanc-bleuâtre : 2 %, jaunâtre 8 %, gris marbré 2,3 %, grès lustré 0,7 %, et quelques rares pièces en meulière compacte.

Quelques pièces plus épaisses entièrement patinées présentent des retouches ou une fracture laissant apparaître la couleur naturelle de la roche, généralement marron (fig. 4, n^{os} 14, 19). S'il s'agit d'une réutilisation, un laps de temps assez long se serait écoulé entre les deux emplois, mais ces pièces ont pu être récupérées à l'époque sur d'autres gisements et retaillées.

Les pièces brûlées sont relativement nombreuses : 1 643 éclats dont 19 microburins, à l'exception des débris de lamelles, ce qui représente près de 20 % de l'ensemble du matériel non retouché et 49 outils, soit près de 8 %.

Une terminologie précise apparaissant de plus en plus nécessaire dans l'étude descriptive des industries tardenoisennes, nous nous référons pour une grande part aux définitions proposées par le Dr J.-G. Rozoy dans sa liste typologique provisoire (Rozoy J.-G., 1967), dernière en date d'une publication de ce genre, en attendant la parution de la liste typologique en élaboration au sein du « Groupe d'Etudes de l'Epipaléolithique ».

Retouches. — Il nous paraît important, avant la description du matériel, d'attirer l'attention sur un type de retouche très fréquent dans l'outillage tardenoisien du Tardenois et qui doit être distingué

de la retouche classique, résultat de la transformation d'une lame ou d'un éclat en outil de forme prédéterminée. On la rencontre sur le bord des lames ou lamelles, quelquefois des éclats, dont elle ne modifie pas la forme, mais souvent aussi le bord tranchant des microlithes qui se trouve ainsi plus ou moins émoussé ; cette retouche est régulière, très courte et fine au point de n'être bien souvent perceptible qu'à la loupe. Semi-abrupte ou abrupte, elle atteint rarement le millimètre et n'entame pas ou à peine le bord de l'outil. C'est presque la retouche « Ouchtata » de l'Épipaléolithique du Maghreb définie par M. Tixier (TIXIER J., 1963) mais ici elle est fréquemment inverse. Les « lamelles parées » du Dr J.-G. Rozoy (ROZOY J.-G., 1967) portent ce genre de retouche parfois appelée « retouche de régularisation » ou « d'utilisation ». En fait nous les avons obtenues en cherchant à aiguiser du bois dur avec une lame de silex : quelques passages obliques du tranchant déterminent ces fines retouches régulières et continues sous l'avvers ou le revers selon l'inclinaison donnée à la lame. Un frottement plus énergique sur une matière dure, os ou pierre, régularise la lame tout en donnant les mêmes retouches mais plus profondes, semi-obliques, absolument semblables à celles que l'on observe parfois sur le côté des trapèzes (fig. 6, n° 57). Un râclage plus appuyé sur une baguette de noisetier passée au feu et surtout sur de petits os donnerait des lamelles « à coches et retouches latérales » en tous points comparables à celles du gisement. Aussi, quelle que soit l'origine de ces retouches, comme le résultat, intentionnel ou non, est de supprimer le tranchant de la lame, nous les désignerons par l'expression « retouches émoussantes ».

Les nucléus. — Beaucoup sont à plusieurs plans de frappe, quelques-uns ont été accommodés en grattoirs ou utilisés en rabots (fig. 3, n°s 2, 5). Le n° 4 a été utilisé comme percuteur, le n° 6 est un beau nucléus pyramidal sur plaquette de meulière.

Les éclats. — 35 éclats portent des retouches courtes ou des traces d'utilisation, 7 sont denticulés. Ce sont souvent des flancs de nucléus assez minces (fig. 3, n° 1), 5 sont esquillés sur la face d'éclatement.

Les grattoirs. — A part ceux figurés sous les n°s 5 et 8 ils sont assez peu typiques, les autres sont des nucléus-rabots, des grattoirs microlithiques sur lamelle. Le n° 43 (fig. 5) est un tel grattoir pédonculé, à retouches alternes.

Les burins. — Ils sont presque tous dièdres sur lames ou lamelles tronquées (fig. 4, n° 15) ou sur éclat (fig. 3, n°s 1, 7).

Les perçoirs. — Généralement assez peu typiques, quelquefois même discutables : le n° 20 (fig. 4) porte des retouches alternes, le n° 23 est opposé à une troncature oblique et porte un coup de burin. 4 perçoirs remarquables sont opposés à des microburins (fig. 7, n°s 94 à 98).

Les lames. — (Plus de 5 cm de longueur). Elles sont ainsi que les lamelles longues et régulières, généralement minces. La plus grande partie semble avoir été fracturée volontairement de sorte qu'il ne reste que 37 lames entières dont quelques-unes portent des

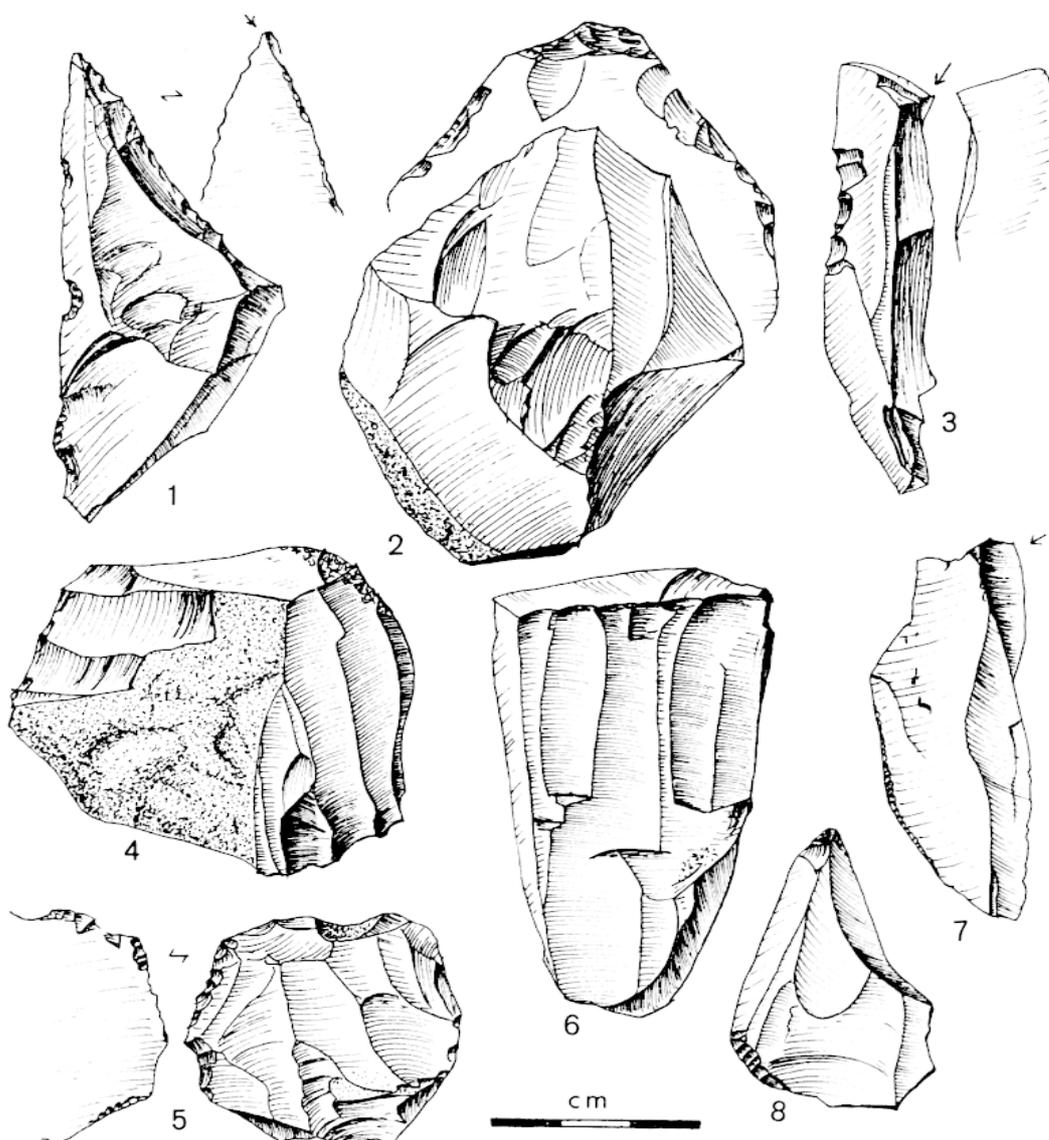


Fig. 3. - « Allée Tortue ». Nucléus, burins et grattoirs.

ébréchures d'utilisation. La plus longue mesure 74 mm. Deux lames épaisses peuvent être considérées comme des couteaux, l'un à dos naturel, l'autre à dos abattu. 5 présentent une retouche continue et régulière. Les lames tronquées sont à troncature ou à retouches obliques et rectilignes, le n° 5 porte un coup de burin à l'extrémité de la troncature.

Les lamelles. - Elles comprennent 15 lamelles à coche généralement cassées dans la coche, 7 sont retouchées, 24 portent des retouches émoussantes, 27 sont à troncature oblique dont 11 cassées et 4 proximales. Les troncatures figurées sur les n° 10 et 11 (fig. 4) ont conservé une partie de leur piquant trièdre, des retouches distales opposées à la troncature semblent vouloir dégager la pointe. La lamelle tronquée n° 20 présente des retouches émoussantes inverses toujours opposées à la troncature de même que le piquant-

trièdre sur forte lame n° 19. Les pièces n°s 16 et 21 sont classées parmi les lames et lamelles à coches et retouches unilatérales. Enfin parmi les 30 lames et lamelles à troncature oblique, 3 ont leur troncature à gauche (n° 14). Nous avons classé la pièce figurée au n° 12 comme lamelle à cran distal.

Les lamelles à bord abattu. — Peu nombreuses, elles sont de types différents, parfois brisées. L'une d'elles à troncature concave présente l'aspect d'une pointe du Tardenois, mais son extrémité épaisse et finement retouchée la fait écarter du groupe des pointes (fig. 4, n° 26).

Lames et lamelles à retouches latérales. — Ce sont les « lamelles Montbani » du Docteur J.-G. Rozoy (ROZOY J.-G., Dr, 1967, b) ainsi appelées en raison de leur abondance sur le gisement du Pavillon de Chasse de Montbani (DANIEL R., 1934). Cet auteur distingue douze types de lames et lamelles selon qu'elles présentent des coches ou retouches unilatérales (fig. 5, n°s 27, 35, 36), partielles (n° 28), jumelles (n° 37) ou décalées (n° 30). Ces pièces étaient appelées jusque ces temps derniers scies, scies à encoches, denticulées ou plus simplement lames retouchées... Elles sont nombreuses ici et constituent plus de 51 % de l'outillage. Des fractures par flexion ont donné des lames ou des lamelles « raccourcies » par enlèvement de l'extrémité distale ou du bulbe. Comme la retouche latérale contourne souvent l'angle de la cassure (fig. 5, n°s 30, 44) l'utilisation de la lamelle après fracture est indiscutable mais nous devons être prudent en ce qui concerne les corps de lamelles très nombreux dont la plupart semble bien avoir été brisés après utilisation, dans la retouche ou la coche (fig. 5, n°s 31, 33, 36). Nous remarquerons malgré tout une certaine constance dans les dimensions de ces fragments (n°s 32 à 36).

Les triangles. — Sur les trois scalènes deux sont retouchés sur les trois côtés, la retouche du grand côté étant plus fine et régulière (fig. 5, n°s 38, 40). Le n° 45 est l'unique pointe du Tardenois de l'atelier. Mince et longue, elle est assez peu semblable à celles que nous sommes accoutumés de rencontrer dans la région.

Les trapèzes. — Les trapèzes de Vielle et les trapèzes rectangles dominant, ces derniers se distinguant par un angle de la grande troncature égal ou supérieur à 45°. Cet angle atteint parfois 65°, ce qui pourrait faire écarter l'hypothèse de leur emploi comme flèche perforante. Sur 32 Trapèzes de Vielle, 7 ont la grande troncature à gauche, de même 6 Trapèzes rectangles sur 39. On observe fréquemment une retouche émoussante inverse sur la grande base et cette retouche n'étant pas toujours continue, elle ne peut être considérée comme destinée à acérer la pointe (fig. 6, n°s 48, 58). Parmi les Trapèzes de Vielle à troncature à droite, 19 présentent des retouches émoussantes inverses sur la grande base (n°s 51, 58) et 3 à la fois sur la grande et la petite base, 2 ont ces retouches directes sur la grande base, 1 sur la petite base. Parmi les troncatures à gauche on observe trois cas de retouches émoussantes inverses de la grande base.

Les Trapèzes rectangles présentent les mêmes caractères en proportions moindres : 5 ont une retouche directe sur la grande

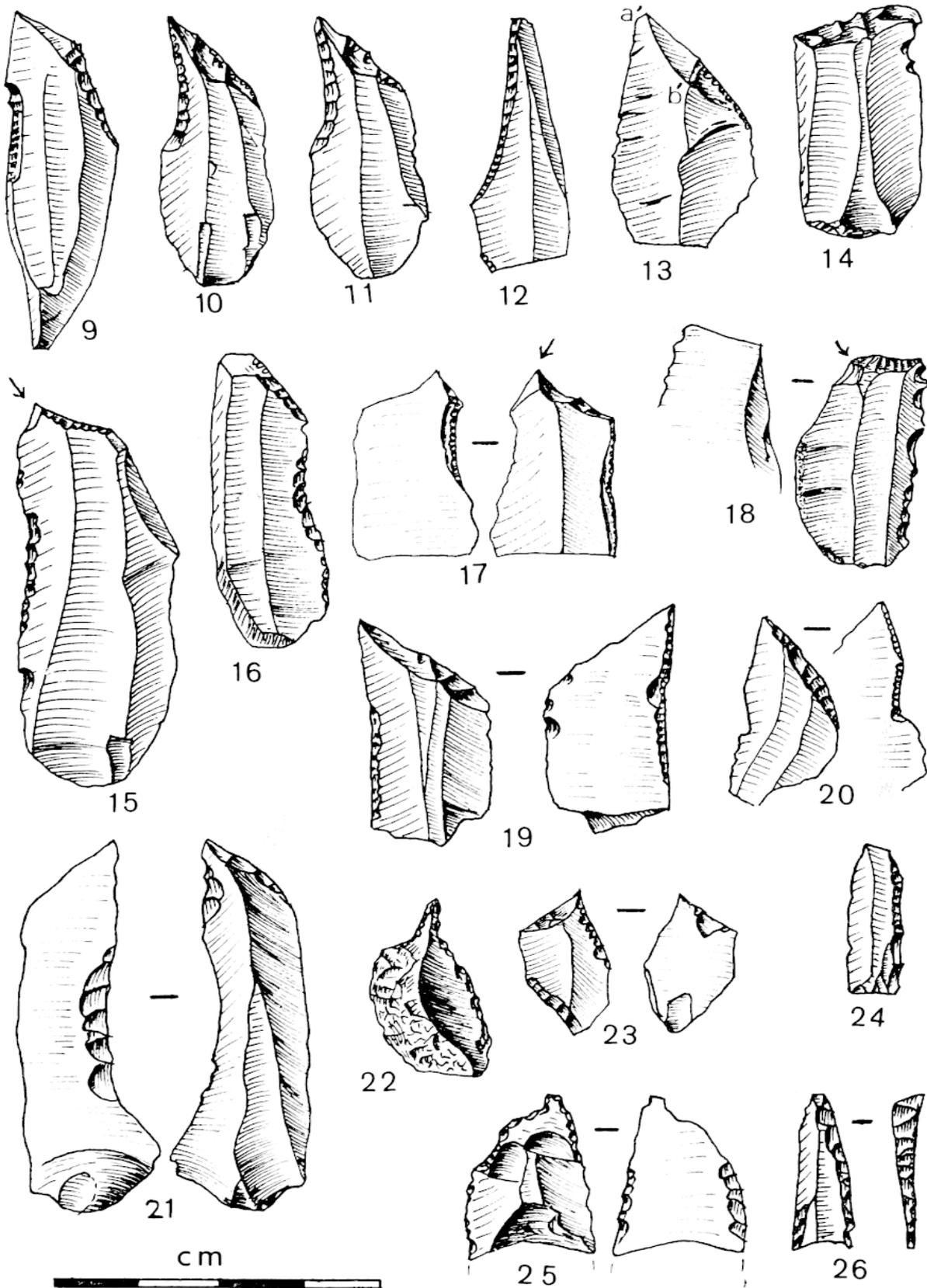


Fig. 1. - « Allée Tortue ». Troncatures diverses, perceurs, lamelles à bord abattu.

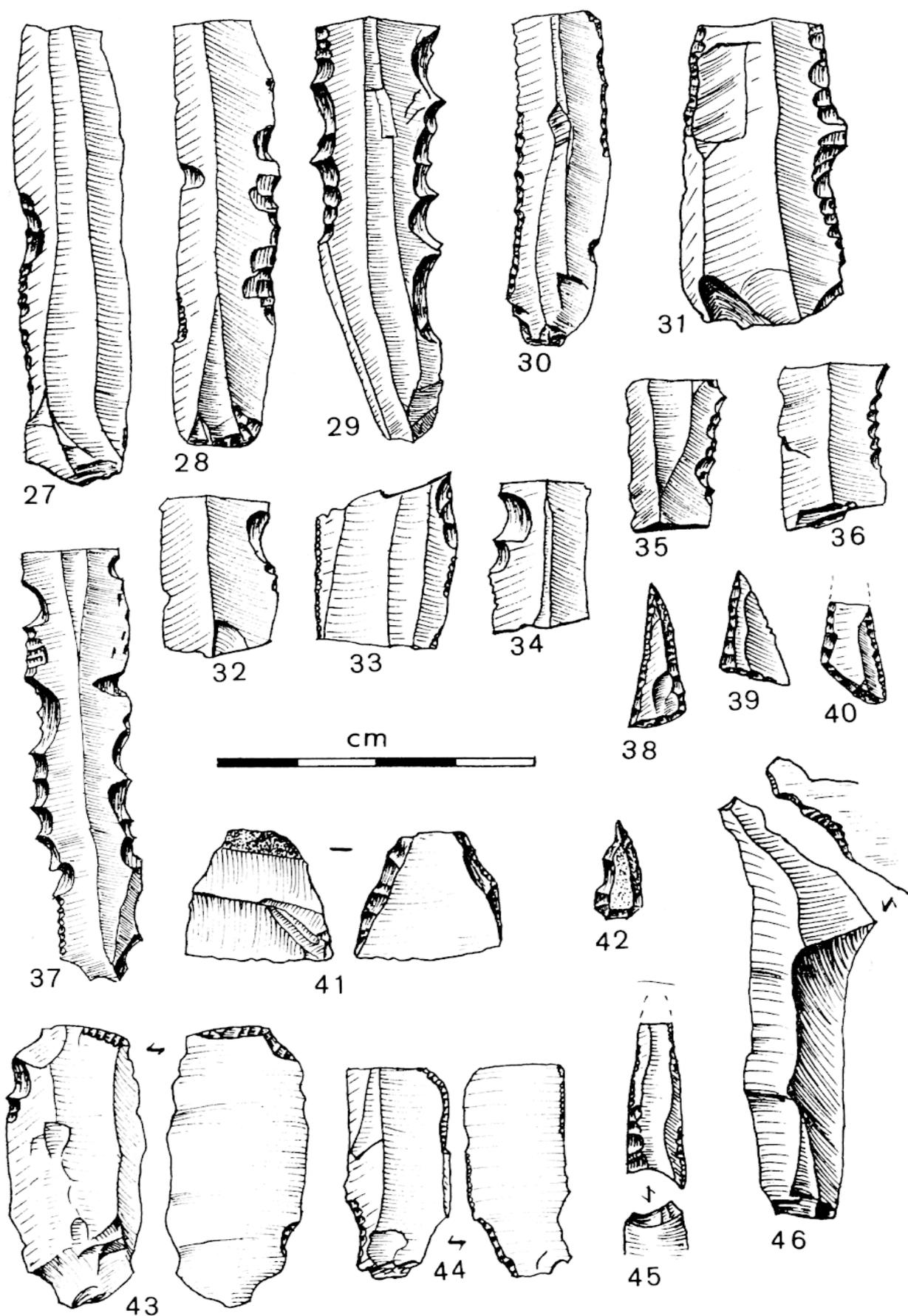


Fig. 5. — « Allée Tortue ». Lames et lamelles à coches et retouches, triangles et divers.

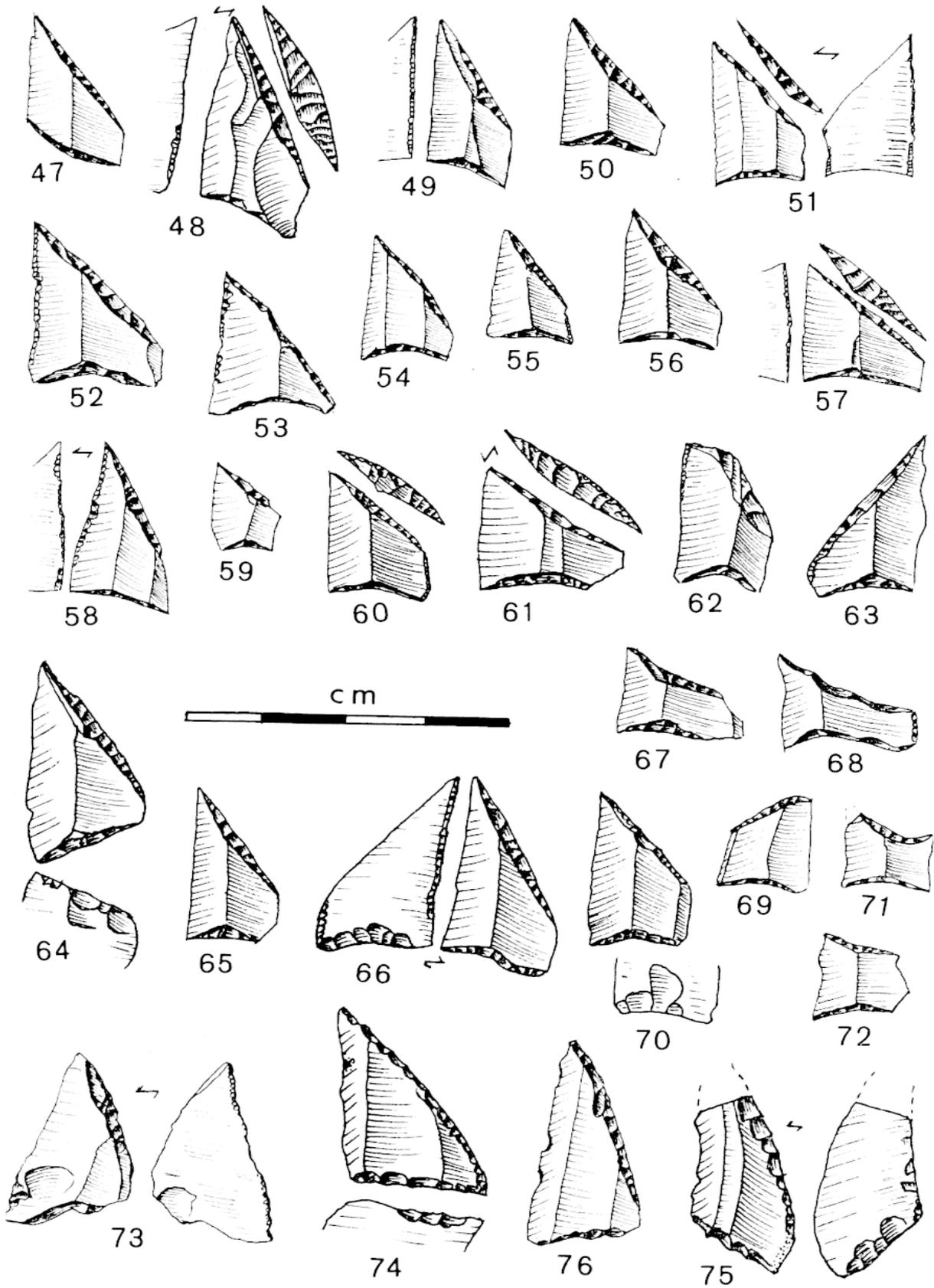


Fig. 6. « Allée Tortue ». Trapèzes et armatures de type danubien.

base (n° 57), 1 avec retouche directe sur la grande base (n° 52), 4 sur la petite base (n°s 60, 68), 1 avec retouche inverse sur la grande base et directe sur la petite. Dans les troncatures à gauche un seul trapèze porte ces retouches directes sur la petite base. Les retouches inverses de la grande base se retrouvent encore sur 2 trapèzes asymétriques, 5 rhomboïdes (n°s 48, 49) et des armatures de type danubien (n°s 66, 73).

La discontinuité de ces retouches sur quelques pièces et leur présence sur quelques microburins où elles sont souvent interrompues par la facette de fracture nous inclinerait à penser qu'elles existaient déjà sur la lame avant l'obtention du trapèze.

Les petites troncatures sont pour la plupart plus ou moins concaves ; seul, le rhomboïde n° 47 possède une troncature convexe. Les grandes troncatures sont généralement rectilignes ou faiblement convexes. Le n° 62 est un trapèze épais en meulière dont la concavité et la convexité des troncatures sont accentuées. Les n°s 66 et 68 sont très courts et suggèrent la flèche tranchante. Les trapèzes symétriques ont des dimensions plus réduites (n°s 71, 72).

Enfin la petite base se réduit parfois considérablement (n°s 53, 63) jusqu'à se trouver même supprimée par la jonction des deux troncatures (n° 74). Nous avons affaire alors à des triangles dont la hauteur occupe la totalité de la largeur de la lame dont ils sont issus, et qu'il convient de ne pas confondre avec les scalènes classiques. Ces trapèzes à petite base réduite ou triangles présentent presque toujours des retouches inverses plates sur la petite troncature et leur similitude est grande avec les armatures du Rubané récent d'Armeau (NOUGIER L.-R. et CHAMPAULT B., 1950) et celles de l'Omalien de la Hesbaye (HAMAL-NANDRIN et SERVAIS, 1936). Ces pièces présentent les mêmes variétés que les trapèzes qui les accompagnent et nous distinguons 5 asymétriques (n°s 64, 73, 76), 4 rhomboïdes (n°s 66, 75), 1 trapèze rectangle (n° 70), ce dernier en raison de la retouche inverse plate de sa petite troncature. Le caractère commun de cette retouche a conduit le Dr J.-G. Rozoy à réunir tous ces types dans un même groupe sous la désignation de « Flèches danubiennes ». (ROZOY J.-G., 1967, a, c), mais à cette expression qui semble vouloir affirmer une origine directe sinon une appartenance à la civilisation danubienne — et si tant est qu'il s'agisse de flèches — nous préférons les « Armatures de type danubien ».

Divers. — Nous plaçons ici une petite pointe triangulaire atypique, épaisse, retouchée sur les trois côtés et roulée (fig. 5, n° 42) ; une lamelle à coches avec retouches semi-abruptes bifaciales sur la partie distale (fig. 5, n° 43) ; un éclat laminaire portant des retouches inverses, semi-abruptes entamant le bord de la partie distale (fig. 5, n° 46).

Les deux armatures de flèches à tranchant transversal ont été recueillies à 4 m l'une de l'autre dans la couche archéologique. Toutes deux sont de mêmes dimensions et de même forme avec retouches inverses des troncatures, l'une en silex laiteux, translucide, autre que ceux de l'atelier (fig. 5, n° 41), l'autre en silex patiné blanc commun dans le gisement.

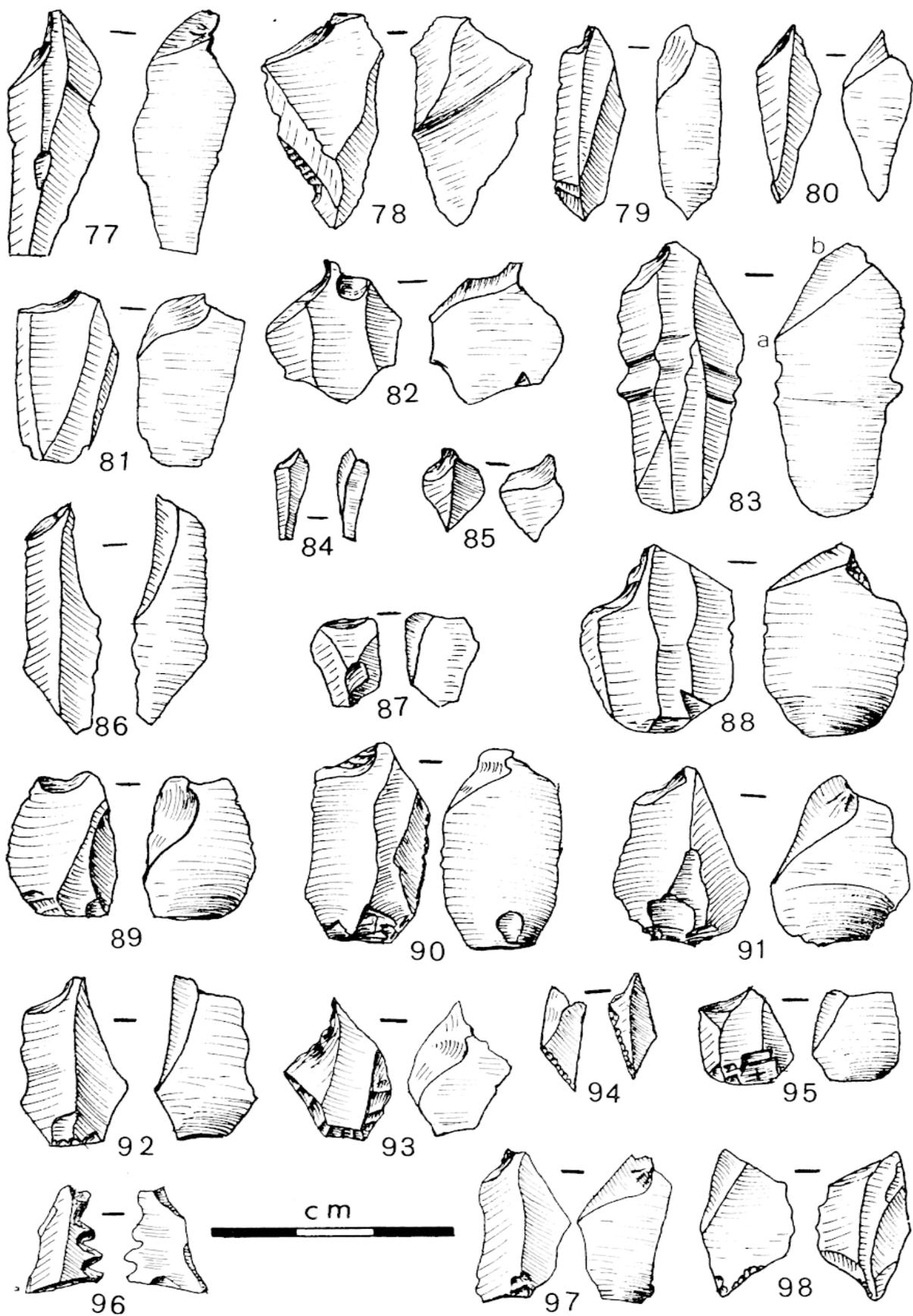


Fig. 7. — « Allée Tortue ». Microburins.

Les microburins. — Le nombre de microburins de base, de pointe et de corps est sensiblement équilibré. Sur 168 pièces, 8 seulement présentent leur encoche à droite. La partie restante de l'encoche est parfois perpendiculaire ou presque à l'axe de la lame (fig. 7, n^{os} 87, 89, 95). Nous avons dénombré 11 cas de ce genre pour les microburins de base, 6 pour ceux de pointe, et 5 pour ceux de corps. Parfois la facette de fracture est très oblique jusqu'à former un angle inférieur à 10° avec l'axe de la pièce (fig. 7, n^{os} 84, 86). Quinze microburins présentent des retouches émoussantes souvent interrompues par la fracture parmi lesquels 9 de base, corps ou pointe ont des retouches émoussantes inverses, 5 à droite, 4 à gauche ; 6 à l'exception de ceux de pointe ont des retouches directes, 5 à droite, 1 à gauche. Certains sont de fortes dimensions : le plus grand sur lame épaisse mesure 38 mm (n^o 83) et le plus petit 12 mm (n^o 85). Les n^{os} 93 à 98 sont des microburins sur outils (Krukowski).

Il nous semble difficile de chercher à évaluer le nombre de pièces fabriquées sur cet atelier à partir de déchets tels que les microburins ou les talons de lames, ces derniers doivent d'ailleurs être écartés puisqu'ils résultent pour la plupart de la fabrication des nombreuses lamelles à coches et retouches. Mais si nous considérons que la fabrication d'un trapèze a pu entraîner la chute d'au moins un microburin, ce qui paraît vraisemblable pour les trapèzes droits qui dominent ici, le nombre de microburins (168) doit correspondre à celui des microlithes fabriqués, ce qui signifie une cinquantaine de pièces perdues hors de l'atelier. Même si nous éliminons les 18 cassées, les pièces intactes récupérées (98), c'est-à-dire celles qui ont été perdues ou abandonnées sur place, représentent encore une fraction bien importante de la production...

Aussi nous a-t-il paru intéressant de chercher à comparer d'une part les largeurs des microburins avec celles des trapèzes, d'autre part les angles compris entre la facette de fracture et l'axe des microburins avec l'angle le plus aigu des trapèzes et des lamelles tronquées. On pourrait objecter le manque de précision de telles mesures et le fait que l'angle du trapèze a pu se trouver modifié par les retouches de régularisation de la troncature. Il est certain que ces mesures ne sont pas toujours aisées et nous avons dû éliminer quelques pièces trop abîmées, mais elles ont été faites plusieurs fois avec le plus grand soin et il s'agissait surtout d'obtenir un ordre de grandeur. De plus, la parfaite régularité de la plupart des lames et lamelles aux bords parallèles dès le talon, et le fait qu'un grand nombre de trapèzes et troncatures obliques conservent malgré la retouche la trace du piquant trièdre, nous ont autorisé à tenter cet essai.

En ce qui concerne les largeurs les mesures ont été prises perpendiculairement à l'axe de la pièce et dans la plus grande dimension pour les microburins, à l'intersection de la grande troncature et de la petite base pour les trapèzes. Pour les trapèzes, nous avons mesuré l'angle formé par la grande base et la grande troncature sur la première moitié de celle-ci à partir de la pointe, ou suivant la trace du piquant trièdre. Cet angle est en principe égal à celui formé par le bord extérieur de la facette de fracture du microburin avec son axe (bord a-b, n^o 83, fig. 7), bord extérieur

correspondant au bord « intérieur » de la facette du piquant trièdre (a'-b', n° 13, fig. 4), celle qui est abattue pour l'obtention de la grande troncature du trapèze. Afin de limiter les risques d'erreur, les facettes de fracture étant quelquefois assez larges, l'angle a été mesuré selon une ligne passant par le milieu de cette facette. La représentation visuelle par histogrammes traduit éloquemment les résultats :

La comparaison des largeurs n'apporte aucune surprise (fig. 9). Dans les deux cas elles sont comprises entre 7 et 19 mm, avec un maximum entre 10 et 14 mm, valeurs en accord avec celles des lames et lamelles utilisées. Par contre il ne nous a pas été possible de trouver des pièces susceptibles de se raccorder : les teintes, épaisseurs, largeurs et nombre de pans des lamelles étant toujours fort différents, ce qui est assez surprenant si nous considérons seulement la constance générale de l'épaisseur et de la largeur de chaque lamelle. Aussi les différences quantitatives que l'on pourrait interpréter par une consommation des outils finis hors du gisement, ne sont-elles peut-être qu'illusoire. Il n'en va plus de même en effet avec la comparaison des angles.

L'allure complémentaire des deux histogrammes établis selon les angles et le nombre de pièces est assez inattendue : nous constatons en effet la rareté des microburins correspondant au plus grand nombre de trapèzes (entre 40° et 50°). Inversement les microburins aux angles les plus aigus — souvent sur lamelle plus étroite — et les plus nombreux semblent correspondre à des objets dont il ne reste aucune trace sur le gisement. L'écart entre les maxima de ces deux types de pièces est suffisamment important pour écarter l'hypothèse des erreurs de mesure. Ces erreurs ne semblent d'ailleurs pas devoir dépasser 5° et une marge serait-elle de 10°, ce qui est fort improbable, l'aspect général des graphiques n'en serait guère changé pour autant. Il serait certainement intéressant de pouvoir établir des diagrammes de ce genre sur d'autres gisements, mais en ce qui concerne notre atelier tout se passe comme si les microlithes présents, ou tout au moins une partie d'entre eux, avaient été fabriqués ailleurs, ce qui n'est pas impossible si l'on songe à une récupération probable de certains types certainement amovibles comme les trapèzes, et à la possibilité d'une occupation intermittente du même atelier. Ces observations concordent par ailleurs avec la disproportion constatée entre les retouches émoussantes inverses des trapèzes et celles des microburins.

Le ramassage de surface (fig. 8). — Effectué dès les premiers labours par M.-R. Rigaux puis par nous-mêmes, le ramassage a livré un certain nombre de trapèzes rectangles et de trapèzes de Vielle (n° 12, 13, 14), des trapèzes à petite base très réduite (n° 16), des troncatures obliques (n° 15), de belles armatures de type danubien, triangulaires et rectangulaires (n° 5, 6, 7, 11), des trapèzes symétriques (n° 10) ou asymétriques (n° 8), des grattoirs bien typiques (n° 19, 20), un grand nombre de lames entières brutes ou retouchées et de lamelles à coches et retouches (n° 1, 2), de gros éclats esquillés ou retouchés en râcloirs (n° 18). Un décompte chiffré serait inutile ici, le site ayant reçu de nombreux visiteurs, mais la plus grande partie de ce mobilier fut recueilli dans la partie

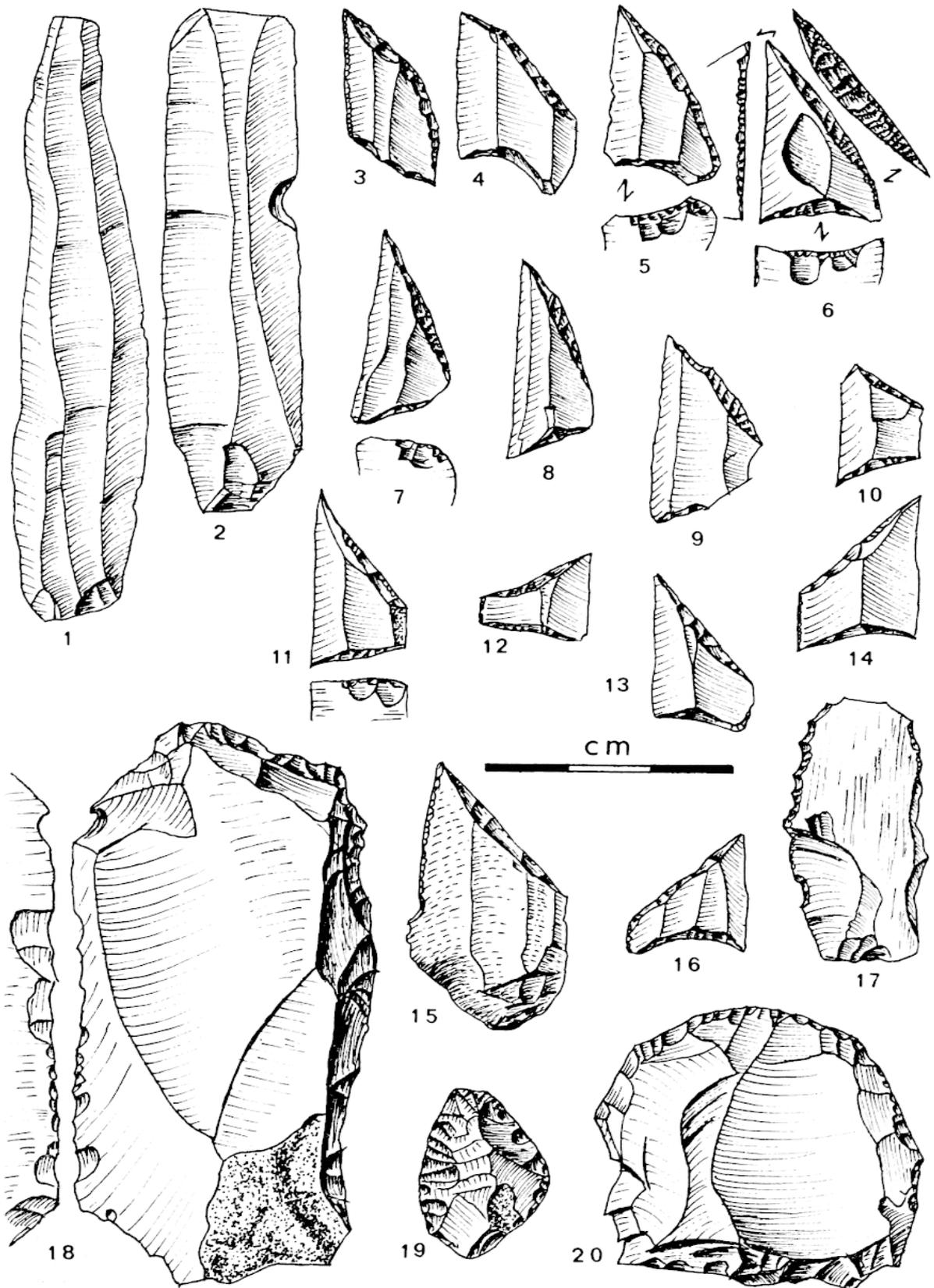
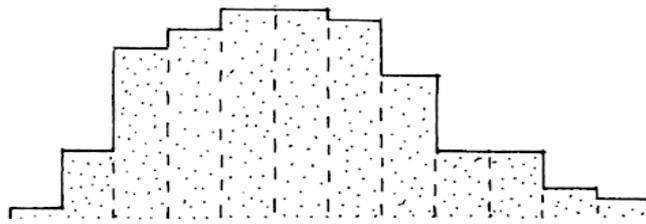


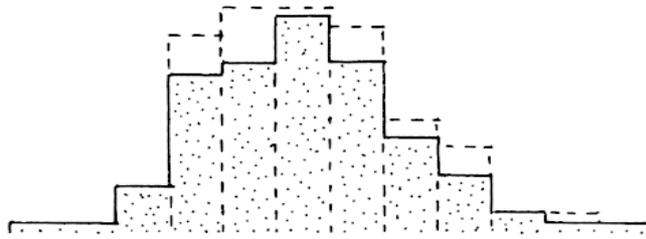
Fig. 8. — « Allée Tortue ». Ramassage de surface.

LARGEURS

microburins



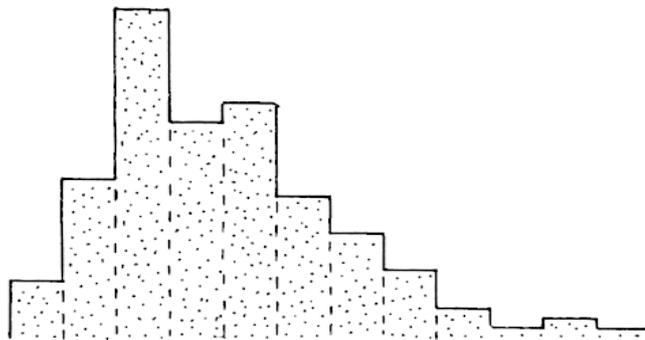
trapèzes



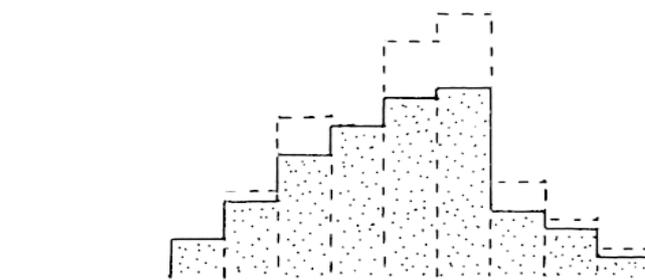
7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 mm

ANGLES

microburins



trapèzes



5° 10 15 20 25 30 35 40 45 50 55 60 65°

Fig. 9. — En haut : histogrammes comparatifs entre les largeurs des microburins et celles des trapèzes et troncatures obliques. — En bas : Histogrammes comparatifs entre les angles des microburins et les angles des plus aigus des trapèzes (en traits discontinus : troncatures obliques). — En ordonnées 1 mm représente une pièce. Les largeurs sont représentées par tranches de 5 mm ; les angles par tranches de 5°, les chiffres limites étant compris dans la tranche immédiatement inférieure, à gauche.

basse du site, à proximité de l'Atelier III. Il convient d'ajouter la découverte au même endroit d'une armature à tranchant transversal semblable aux précédentes et d'un fragment de hache polie portant de fines retouches latérales mis au jour par un labour récent avec une partie du cailloutis de base (n° 17).

Conclusions.

L'unité du gisement est attestée par le mobilier recueilli dans les ateliers voisins et le ramassage de surface. L'Atelier I à 60 m du nôtre, a donné à notre Collègue J. Hinout un matériel semblable et dans les mêmes proportions. Le mobilier de l'Atelier III est moins connu dans les détails mais nous savons qu'il a livré en plus du mobilier commun « de nombreux scalènes, des pointes du Tardenois, des feuilles de gui » (CHEVALLIER R., 1961). Une partie des scalènes de ces deux ateliers a pu être confondue avec des « armatures danubiennes » triangulaires, mais le ramassage de surface confirme l'homogénéité de l'outillage sur l'ensemble du gisement à quelques petits détails près : grattoirs plus nombreux dans l'Atelier I que dans l'Atelier II, présence de perçoirs dans ce dernier et de feuilles de gui dans l'Atelier III. Avec ces dernières pièces généralement localisées nous remarquons le risque d'erreur qui pourrait entacher l'interprétation de statistiques établies sur un seul atelier.

Cette légère diversité de composition d'un atelier à l'autre, les différences de patine quelquefois observées et surtout la discordance constatée dans l'analyse comparative des microburins et des trapèzes pourraient traduire une occupation périodique, peut-être saisonnière, par un même groupe de chasseurs. De toutes façons ces observations montrent le danger qu'il y aurait à interpréter des statistiques établies sur un atelier que l'on pourrait croire unique, confondu avec un gisement isolé.

La faible profondeur de la couche archéologique et l'absence de foyers interdisent toute étude susceptible de fournir une datation. Aussi l'intérêt du gisement réside-t-il essentiellement dans son industrie particulièrement abondante et restée en place. La comparaison avec les gisements voisins permet de constater le développement des formes trapézoïdales et surtout des lamelles à coches et retouches latérales, la raréfaction et presque la disparition des scalènes et pointes du Tardenois, la présence de ces armatures de caractère danubien. L'identité de ces dernières avec celles de certains gisements danubiens du Bassin Parisien ou de Belgique (4) suggère une influence limitée aux seuls microlithes et qui semble d'ailleurs se vérifier sur d'autres gisements tardenoisien en cours d'étude. La présence d'armatures de flèches à tranchant transversal ne peut encore être retenue comme une preuve formelle de relations avec les Néolithiques, ces objets étant par leur nature destinés à se rencontrer partout et plus particulièrement sur les landes sableuses

(4) Nous remercions bien sincèrement M. Champault qui a bien voulu nous montrer longuement le beau mobilier de son gisement d'Armeau.

proches de cours d'eau (5). Il peut en être de même pour les fragments de haches polies dont les trouvailles sur l'ensemble du Parc ne sont pas toujours liées à des gisements tardenoisien et se font avec la même fréquence sur les plateaux voisins. Plus troublant serait le fragment de hache retouché semblable à celui trouvé au « Pavillon de Chasse » de Montbani par Monsieur Raoul Daniel et où le mobilier est en partie comparable à celui de l'Allée Tortue (DANIEL R., 1934). Mais s'il devait y avoir une relation entre cet objet et le gisement, il est surprenant qu'aucun outil plus typiquement tardenoisien n'ait encore été trouvé taillé dans des silex néolithiques.

Quoiqu'il en soit le gisement de l'Allée Tortue paraît s'inscrire dans l'extrême fin du Tardenoisien, dans un « Post-Tardenoisien » défini par Claude Barrière (BARRIÈRE C., 1956) où est sensible l'influence du Néolithique danubien, sans qu'il soit possible d'exclure a priori une contemporanéité avec des Néolithiques méditerranéens. Les points de contact et les conditions dans lesquelles de telles influences ont pu s'exercer dans le temps et dans l'espace n'étant pas encore nettement établis, il nous semblerait imprudent d'avancer une date qui ne pourrait s'appuyer que sur la seule typologie.

(5) Il convient de songer cependant à l'existence d'armatures de flèches à tranchant transversal dans certains gisements danubiens du Bassin Parisien dont celui d'Armeau.

OUVRAGES CITES

BARRIÈRE C. — Les civilisations tardenoisennes en Europe occidentale, Bordeaux, 1956.

CHEVALLIER R. — Coup d'œil sur quelques gisements en cours d'étude. *B.S.P.F.*, 1961, pp. 31-34.

DANIEL R. — a) Nouvelles études sur le Tardenoisien Français. *B.S.P.F.*, 1933, p. 181.

b) *Ibid.*, 1934, p. 240.

HAMAL-NANDRIN et SERVAIS. — L'Omalien, *Bull. Soc. royale belge anthr. et préhist.*, 1936.

HINOUT J. — Un gisement tardenoisien de Fère-en-Tardenois, *B.S.P.F.*, 1962, p. 478.

NOUGIER L.-R. et CHAMPAULT B. — Le gisement néolithique de tradition danubienne d'Armeau (Yonne), Zürich, 1950.

PARENT R. — Gisements tardenoisien de la Sablière de Fère-en-Tardenois, *B.S.P.F.*, 1962, p. 650.

ROZOY J.-G. Dr. — a) Liste typologique provisoire de l'Épipaléolithique (« Mésolithique ») franco-belge, *B.S.P.F.*, 1967.

b) Les Lamelles Montbani, *B.S.P.F.*, 1967.

c) La fin de l'Épipaléolithique (« Mésolithique ») dans le Nord de la France et en Belgique, *in* : « Les débuts du Néolithique de l'Ouest de l'Europe du Nord » sous la direction de M. Schwabedissen, à paraître.

TIXIER J. — Typologie de l'Épipaléolithique du Maghreb, Paris, 1963.

VIELLE. — Les pointes de flèches préhistoriques de Fère-en-Tardenois, *Bull. Soc. histor. et archéol. de Château-Thierry*, 1890.